



Ambassade de France en Arménie  
Service de presse

## Revue de la presse arménienne du 23 au 25 juin 2018

Les perquisitions par le Service de la sécurité nationale continuent à faire la une de la presse du jour.

**Les Maires républicains dans le collimateur du Service de la sécurité nationale** / L'agence *Arminfo* indique que les manifestations demandant la démission du Maire d'Erevan Taron Margarian ont cessé suite à l'annonce que [la vidéo](#) publiée la veille sur les possessions luxueuses de Taron Margarian sera examinée par le Service de la sécurité nationale. Les informations recueillies seront versées au dossier de l'affaire de la fraude financière de la Fondation Erevan, dont le Président du conseil d'administration est Taron Margarian (cf. [revue du 15 juin](#)). Selon les sources du quotidien *Hraparak*, Taron Margarian et son équipe s'apprêteraient à démissionner dans les jours à venir. Le nom de l'acteur Hayk Maroutian (Kargin Hayko) circule comme candidat possible pour le poste de Maire. Le quotidien rappelle que la semaine dernière M. Maroutian a adhéré au parti « Contrat civil » de Nikol Pachinian. Le quotidien *Aravot* fait part de l'opinion du Maire de la ville Glendale (État de Californie, États-Unis) et originaire d'Arménie Zareh Sinanian, selon lequel le conseil de la municipalité d'Erevan ne fonctionnerait pas correctement car « toutes les décisions sont prises par le Maire, ce qui est ridicule pour une ville de taille d'Erevan » et la plupart des membres du conseil municipal n'auraient pas les compétences suffisantes pour bien mener leur travail. *Aravot* rapporte que suite aux manifestations, le Maire républicain de la ville d'Armavir Rouben Khlghatian a démissionné. L'agence *Armenpress* indique qu'une nouvelle affaire pénale a été ouverte contre le Maire de Massis, le républicain David Hambartsoumian. Hambartsoumian est soupçonné d'avoir participé aux émeutes de masse à Erebuni le 22 avril, au cours desquelles un groupe de personnes masquées avaient eu recours à la force contre les manifestants. (cf. [revue du 1<sup>er</sup> juin](#)). Une affaire pénale a été lancée contre l'ancien Maire d'Etchmiadzine et fils de Manvel Grigorian Karen Grigorian. Karen Grigorian est soupçonné d'être complice de son père pour le détournement des biens destinés aux soldats (cf. [revues du 16-18 juin](#) et [19 juin](#)).

**Le Service de la sécurité nationale continue ses actions**/ Tous les quotidiens reviennent sur les actions du Service de la sécurité nationale suite auxquelles deux « voleurs dans la loi » ont été arrêtés et de multiples perquisitions ont eu lieu. Une inspection a été lancée auprès de l'entreprise « JIJ Project Company », qui appartiendrait à la famille de l'ancien président Serge Sarkissian, et aurait, selon les données préliminaires, causé 300 millions de drams de dommages à l'Etat. 40% des actions de l'entreprise seraient détenues par le co-fondateur et directeur de la fondation caritative « Pyunik », Levon Sarkissian, frère de Serge Sarkissin, et 20% par son fils. Le quotidien *Haykakan Jamanak* indique que suite aux perquisitions dans le club « Yans » (cf. [revue du 22 juin](#)) une affaire pénale a été lancée contre Vache Ghazarian, l'ancien chef de la sécurité du Président Serge Sarkissian, soupçonné d'enrichissement illégal. Selon les sources du quotidien *Jamanak*, le Service de la sécurité nationale collaborerait également avec ses collègues russes de FSB (Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie) pour l'enquête sur les fraudes au sein de « Chemin de fer Caucase du Sud ». Rappelons qu'en 2008 le gouvernement arménien a signé un accord visant à transférer 100% des chemins de fer arméniens appartenant à l'État aux chemins de fer de Russie. Selon l'accord, la période de concession est de 30 ans, avec une possibilité d'extension de 10 ans.

**Diminution des tarifs de gaz et d'électricité pour les familles nécessiteuses/** Le quotidien *Hraparak* revient sur la baisse des tarifs du gaz et de l'électricité pour les familles nécessiteuses. L'entreprise « Gazprom Armenia » qui gère la fourniture de gaz en Arménie fera une réduction de 20% pour les familles nécessiteuses et « Tashir Groupe » qui gère la compagnie d'électricité diminuera le prix de 10 drames pour 1 kilowatt/heure. Le Premier ministre Nikol Pachinian a qualifié ces réductions d'insuffisantes et a interrogé les entreprises pour savoir s'il serait possible de réduire encore les tarifs. Selon l'économiste Vahagn Khachatryan, par le biais de ces réductions, ces deux entreprises chercheraient à convaincre le nouveau gouvernement qu'elles intègrent dans leur fonctionnement la responsabilité sociale, mais, selon Khachatryan, le nouveau gouvernement et Nikol Pachinian même seraient au courant des abus qui auraient lieu dans ce système. Ainsi, l'expert n'exclut pas des inspections futures auprès de ces entreprises.

**Les élections seront organisés conformément aux principes de la Commission de Venise/** Les quotidiens rendent compte de la participation de la délégation arménienne à la 115<sup>ème</sup> session plénière de la Commission de Venise. Durant son discours lors de la session, le ministre de la Justice Artak Zeynalian a noté que la tâche prioritaire du gouvernement arménien est la mise en place du gouvernement populaire et la mise en place de tous les mécanismes juridiques nécessaires à cette fin. Le gouvernement va notamment mettre en œuvre des réformes de la législation électorale visant à organiser des élections anticipées conformément aux exigences constitutionnelles. Le Ministre Zeynalian a déclaré que les changements dans le Code électoral seront mis en œuvre en tenant compte de l'opinion de toutes les parties prenantes. Dans ce contexte, le quotidien *Hayots Achkhar* revient sur les raisons pour lesquelles le Premier ministre Nikol Pachinian prévoit d'organiser les élections extraordinaires dans un délai d'un an. Selon le Premier ministre, ce délai permettrait à toutes les forces de se préparer correctement aux élections, car beaucoup de partis ne s'attendaient pas à un tel changement dans la vie politique de l'Arménie et ne seraient pas encore prêts pour participer aux élections parlementaires extraordinaires. Le Président de la Commission de Venise, Gianni Buquicchio, a déclaré qu'il était important d'organiser des élections anticipées conformément aux principes de la Commission de Venise. Les élections doivent être transparentes et les partis doivent avoir suffisamment de temps pour s'y préparer après la réforme du Code électoral.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Hayots Achkhar- quotidien proche de l'opposition, tirage-3500 exemplaires ; Azg- hebdomadaire proche de l'opposition, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien proche du gouvernement, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien proche du gouvernement, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien proche du gouvernement, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien proche du gouvernement, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien proche du gouvernement, tirage-3500 exemplaires ; Chorrord Ichkhanoutioun- quotidien proche du gouvernement, tirage-5700 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe proche de l'opposition, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vremia- trihebdomadaire en langue russe proche de l'opposition, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire proche du gouvernement, tirage- 5000 exemplaires ; Respublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage-1500 exemplaires*

Réalisée à partir de publications arméniennes d'origines diverses parues au cours d'une journée définie, la présente revue de presse est un document de travail : il n'exprime en aucun cas les points de vue du gouvernement français sur les sujets abordés.